

30 SEP 1912

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre à la Commission des musées royaux, un tableau signé Hervé De Brackeleer 1860, représentant un intérieur de coeur.

Ce tableau est dans ma famille depuis 1868 et je puis en garantir la parfaite authenticité.

C'est vous dire qu'en cas où la Commission se déciderait à en faire l'acquisition, j'acte

toujours garant et respon-  
-sable.

Le prix que je désire obte-  
-nir pour cette œuvre  
est de quatre mille francs.

Recevez, Monsieur, mes  
salutaires expressions

A. Carley

---

67 rue royale

Breucourt le 28 Septembre  
1912

MUSÉES ROYAUX

DE

# Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N<sup>o</sup>

OBJET

Bruxelles,

1912

A

Carle  
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que la résolution de la Commission directrice  
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les  
collections de l'État, d  
qui l'objet de

ANNEXE

C ouvrage que nous tenons, Monsieur  
à votre disposition, pour  
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du  
Musée n<sup>o</sup> 9, contre la remise d'un récépissé  
accompagné de la présente.

Copie expédiée le 31. 8. 1912

Veuillez agréer, M , l'assurance  
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,